



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte et prévention

Question écrite n° 127310

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les effets de dépendance générés par les jeux d'argent. L'observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) a fait état, en septembre 2011, pour l'ensemble de la population française, de 0,9 % des individus (400 000 personnes) présentant un risque modéré et de 0,4 % de joueurs excessifs (200 000 personnes), soit 1,3 % de joueurs dits « problématiques ». Cette étude a été menée avant que la loi du 12 mai 2010 n'ouvre et ne réglemente l'offre de jeux en ligne en France. Elle souhaite savoir si l'analyse de la fréquentation des sites de jeux en ligne, la régularité de certains joueurs, les montants collectés ou le niveau médian des mises permettent de mettre en évidence une augmentation de cette dépendance ou un risque de sa croissance. Elle lui demande quelles initiatives, notamment en termes de surveillance, ont été prises ou sont envisagées par les pouvoirs pour prévenir toute évolution du jeu dit « problématique » sur internet.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127310

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 928

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)